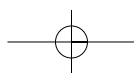
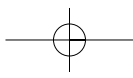
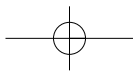


Gabon



- chiffres clés**
- Superficie en milliers de km² : 258
 - Population en milliers (2000) : 1 230
 - PIB par hab. en dollars (2000) : 4 085
 - Espérance de vie (1995-2000) : 52.4





Gabon

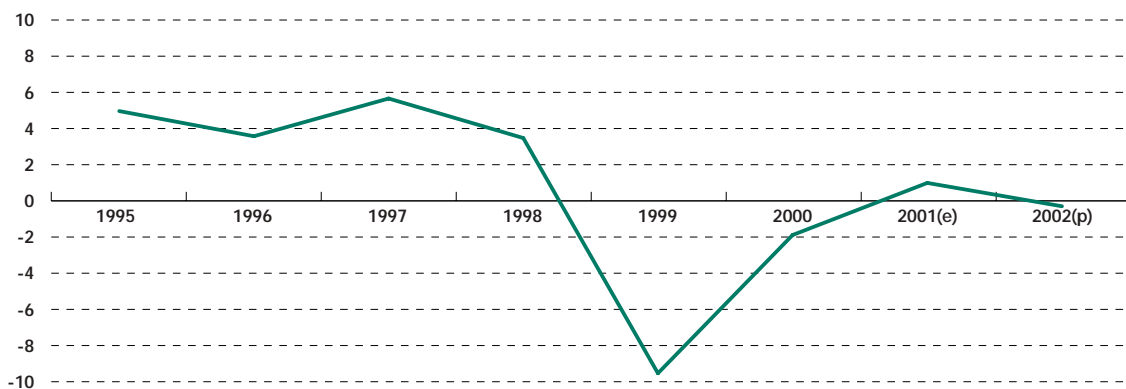
AVEC UN NIVEAU DE REVENU dépassant les 4 000 dollars par habitant en 2000, le Gabon est l'un des pays les plus riches du continent africain. En 1999 cependant, le pays a connu une crise économique sévère en conséquence d'une année 1998 défavorable au commerce et de dérapages importants dans le domaine budgétaire. La baisse significative des prix du pétrole s'est alors combinée à la crise asiatique pour affecter dangereusement les revenus d'exportation (pétroliers et forestiers). Un certain redressement se fait sentir depuis la mi-2000, soutenu par la reprise du commerce du bois et la hausse des prix du pétrole. Le rebond des investissements permis par le relâchement de la contrainte financière se traduit par un léger rétablissement de la croissance (autour de 1 pour cent)

en 2001. Dès 2002, le repli des cours du pétrole et la baisse des volumes extraits devraient entraîner un nouveau coup de froid, ramenant la croissance du PIB à -0.3 pour cent. La forte dépendance de l'économie gabonaise aux performances du secteur pétrolier dans un contexte de baisse tendancielle de la production constitue un sujet d'inquiétude substantiel pour les autorités. D'autant que le Gabon présente des indicateurs sociaux faibles au regard de son revenu par habitant et une dette extérieure importante pour laquelle il ne peut prétendre aux réductions accordées dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Grâce au pétrole, le Gabon est l'un des pays les plus riches du continent africain

145

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Développements économiques récents

Le Gabon est un pays riche en matières premières : hydrocarbures, ressources minières mais aussi forestières. Il reste néanmoins particulièrement dépendant du

pétrole, ce dernier représentant plus des trois quarts des revenus d'exportation, 60 pour cent des recettes budgétaires et environ 40 pour cent du PIB courant¹. Le pays s'inquiète de plus en plus de la perspective de diminution de la production. En effet, d'après les compagnies pétrolières présentes dans le pays (parmi

1. En 2000, le poids du pétrole s'élève à 49 pour cent du PIB courant en raison du prix élevé de la matière première.

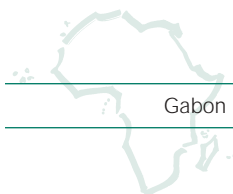
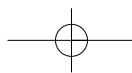
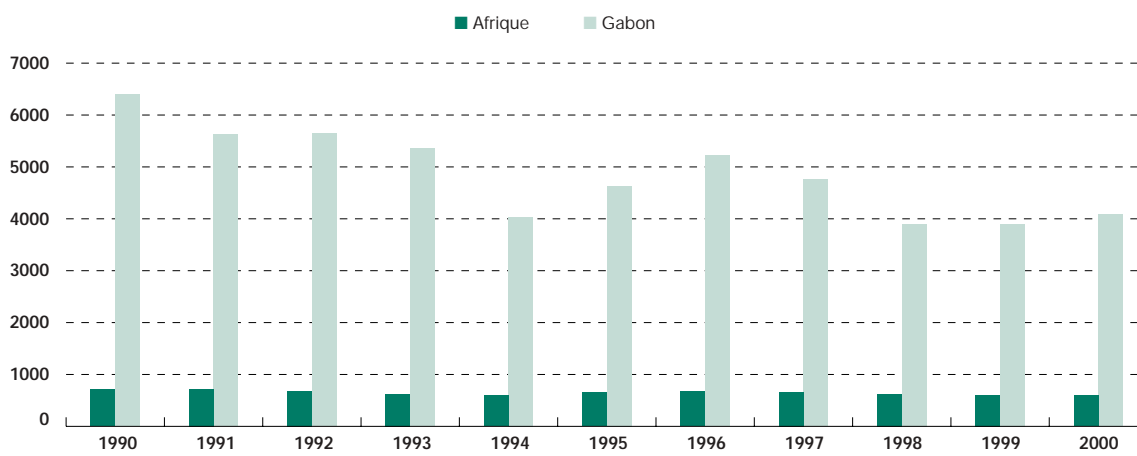


Figure 2 - PIB par habitant au Gabon et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

lesquelles Shell et Elf extraient 95 pour cent de la production), l'extraction de pétrole devrait être divisée par deux à l'horizon de 2005 (passant de plus de 120 millions de barils par an à environ 65 millions). Cette chute de production, déjà prévue en 2000, a été repoussée en raison de la mise en exploitation de champs de moindre importance que le prix élevé du pétrole a rendu rentables. De façon à dynamiser le secteur et attirer de nouveaux investisseurs, les autorités ont révisé les contrats d'exploitants et accru le nombre de permis d'exploration. Les compagnies pétrolières ont aussi commencé à considérer la possibilité d'explorations en eau profonde, celles-ci restant cependant peu rentables au regard des prix internationaux.

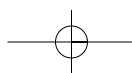
La seconde ressource du pays provient de ce qui constituait autrefois la principale richesse de l'économie : le bois. Après avoir été fortement atteint par la crise asiatique en 1998, le secteur forestier a connu un mouvement de rattrapage rapide en 2000 (de l'ordre de 8 pour cent). Celui-ci fait suite à une restructuration profonde de la Société nationale des bois du Gabon (SNBG) basée à la fois sur un apurement des dettes auprès des forestiers et sur une réorganisation interne de la société. Un nouveau code forestier a été émis afin de rationaliser l'exploitation et de favoriser l'industrialisation de la filière. A partir d'août 2001, la filière

a aussi fait l'objet d'une libéralisation partielle. Les forestiers ne sont plus contraints de passer par la SNBG pour commercialiser leur bois sur les marchés internationaux² mais sont autorisés à exporter eux-mêmes un certain quota de grumes (à condition que celui-ci n'excède pas le cubage transformé).

Enfin, le pays bénéficie d'un secteur minier riche qui repose essentiellement sur l'exploitation du manganèse, la mine d'uranium ayant été fermée en juin 1999. Signe du dynamisme des produits miniers, un complexe de ferro-alliage est entré en fonctionnement à Moanda en janvier 2001 qui permettra au secteur d'atteindre ses pleines capacités au cours de l'année. L'exploitation est à présent encadrée par les règles du code minier nouvellement émis.

A la suite de la découverte des gisements de pétrole à la fin des années 50, le pays a souffert d'une désaffection des agents économiques vis-à-vis de l'agriculture. Ainsi, alors que cette dernière était relativement développée dans les années 60, elle ne représente plus que 4 pour cent du PIB actuellement. Ce phénomène a été accompagné d'un exode important, entraînant aujourd'hui une pénurie de main-d'œuvre dans les zones rurales (75 pour cent de la population vit en ville). Afin de lutter contre les perspectives de tarissement de leur

2. A l'exclusion des marchés européen et méditerranéen.



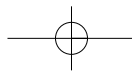
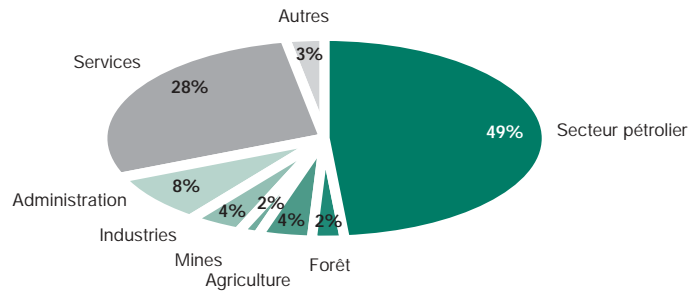
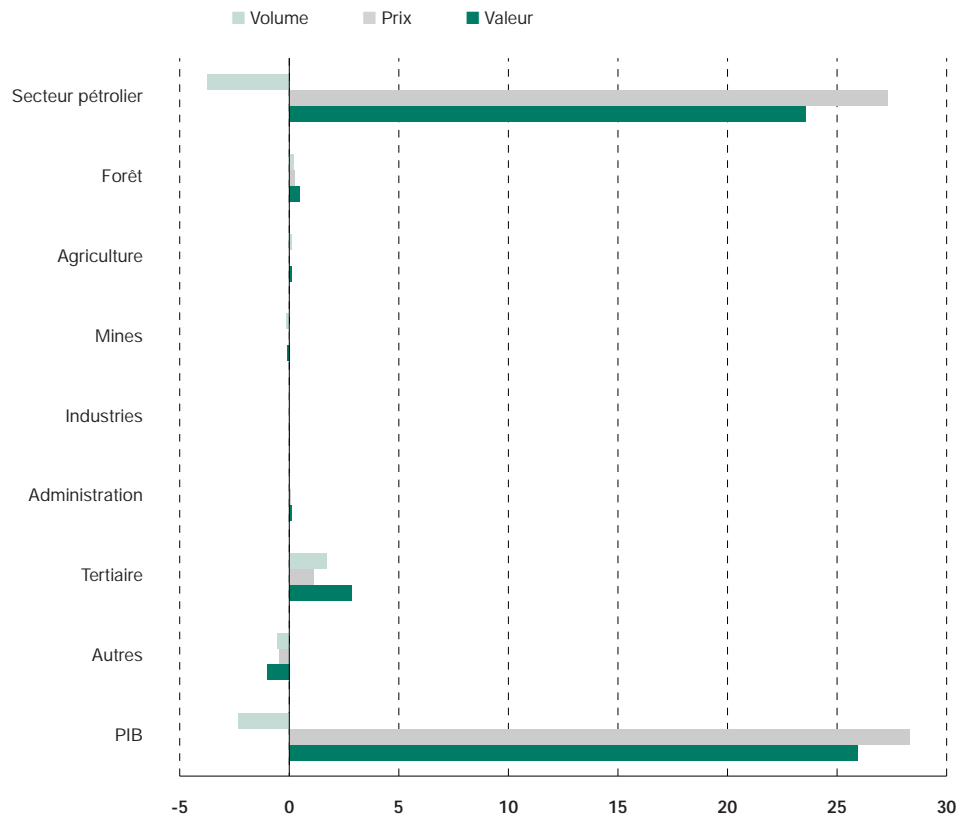


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Economie.

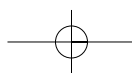
Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000

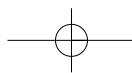
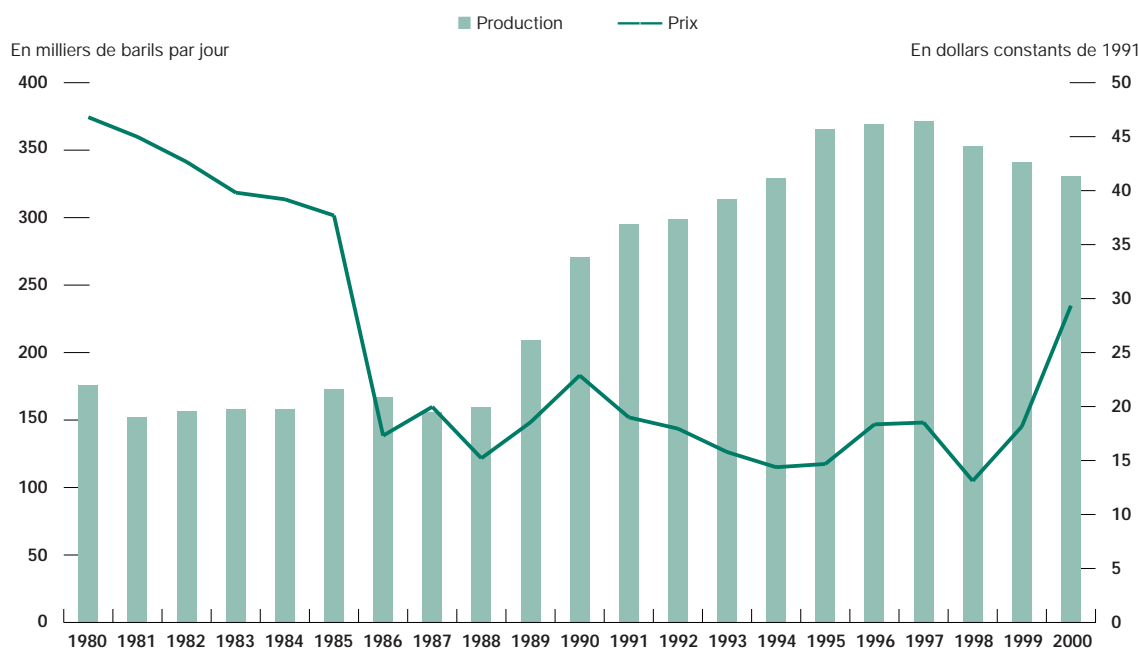


Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Economie.

ressource principale, les autorités envisagent depuis un certain temps de s'engager dans la diversification de l'agriculture d'exportation en favorisant café, cacao, caoutchouc, huile de palme et sucre. Elles y voient aussi un moyen de fixer la population dans les zones rurales. Plusieurs obstacles rendent cependant la réalisation de ce projet difficile à court terme. La filière agro-industrielle

est largement désorganisée en raison du désengagement de l'État (les activités dans le domaine de l'huile de palme et de l'hévéa sont même à l'arrêt complet). De plus, le développement de l'agriculture se ressent fortement de la déficience du réseau de communication, de prix internationaux peu incitatifs et de l'absence de structures d'accompagnement.




Figure 5 - Evolution de la production et des prix du pétrole au Gabon


Source : Energy Information Administration.

148

Un autre pilier sur lequel les autorités souhaitent appuyer leur stratégie de diversification est la pêche. Cependant, là encore, il est difficile d'estimer l'état des lieux d'une ressource jusqu'à présent largement exploitée par les flottes étrangères.

Le secteur industriel est très peu développé au Gabon : l'aval des filières pétrole et bois n'est représenté que par une raffinerie de petite taille (capacité de 750 000 tonnes) à Port Gentil et quelques industries de transformation du bois. Au total, seules 7 pour cent des exportations de bois étaient travaillées en 1999. Ce secteur devrait cependant se développer avec la mise en œuvre de plusieurs projets de scieries. En dehors de ces quelques entités et d'entreprises agro-alimentaires, le secteur secondaire ne repose pas véritablement sur des entreprises de transformation, le développement de celles-ci ayant été délaissé au profit de la gestion des matières premières.

Le BTP constitue cependant une composante majeure de ce secteur. Récemment, il a subi de plein fouet la crise de 1999 en raison des larges coupes dans

l'investissement public et de l'attente d'un secteur privé échaudé par les arriérés de paiement du secteur public. L'apurement des dettes intérieures de l'État devrait à présent favoriser le retour de la confiance, bien que les impératifs d'équilibre budgétaire ne permettent pas une reprise significative de l'investissement public.

Le secteur tertiaire représente environ 40 pour cent du PIB avec un poids important des services et un fort dynamisme des télécommunications (en plein rattrapage après une période de déshérence de 10 ans). Le dynamisme du secteur en fait un moteur de l'économie sur lequel les autorités souhaitent s'appuyer pour préparer l'après-pétrole. Une stratégie envisagée est la mise en valeur du front de mer afin de favoriser le développement du tourisme. Etant donné le climat du pays et le coût du transport aérien, il semble cependant peu probable qu'un tourisme de masse se développe. Il est néanmoins possible que le pays puisse tenir le rôle de centre de services pour l'ensemble de la région (en développant les activités liées au pétrole, y compris celui de base de repos).

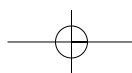


Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Production pétrolière	39.2	27.0	36.7	47.6		
PIB hors pétrole	60.8	73.0	63.3	52.4		
Formation brute de capital	23.7	36.4	24.2	22.3	26.7	30.2
Publique	5.5	11.2	4.2	3.1	4.1	4.8
Privée	18.2	25.2	20.0	19.2	22.5	25.4
Consommation finale	52.7	64.1	54.8	45.6	52.6	58.2
Publique	14.1	20.4	14.7	11.9	13.1	13.8
Privée	38.6	43.7	40.1	33.8	39.5	44.4
Solde extérieur	23.6	-0.6	21.0	32.1	20.7	11.6
Exportations	57.5	46.1	56.1	64.7	64.1	57.5
Importations	-33.9	-46.7	-35.1	-32.6	-43.4	-45.8

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Economie.

La part des services non marchands est elle aussi très développée au Gabon, une grande part de la population travaillant dans l'administration. Il y a environ 40 000 fonctionnaires au Gabon sur une population de 1.2 million (ce qui est environ deux fois plus élevé que dans les autres pays d'Afrique). Cependant, depuis la dévaluation de 1994, le secteur informel se développe de façon accélérée en réponse à la baisse des salaires réels et à la rarefaction des opportunités d'emploi au sein du secteur public.

Contrairement aux autres pays d'Afrique, l'investissement correspond à une part appréciable du PIB au Gabon. En 1997 et 1998, les dérapages budgétaires ont mené à une envolée de l'investissement public. Cette tendance a cependant été maîtrisée depuis, et même au-delà puisque les grands projets publics font défaut à l'heure actuelle. En 2000 et par la suite, l'afflux de recettes lié à la hausse du cours du baril permet un léger rebond de l'investissement. De son côté, la baisse anticipée des volumes de pétrole laisse présager une dégradation du solde extérieur à partir de 2002.

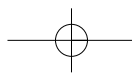
Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

En 1998, la baisse du prix du baril et les difficultés d'exportation du bois liées à la crise asiatique ont incité

les autorités à soutenir l'activité par un niveau de dépenses publiques élevé. Ce laxisme - encouragé par la campagne électorale de décembre 1998 - a été à l'origine d'un dérapage important des finances publiques (le déficit de la balance globale a atteint -14 pour cent du PIB tandis que le solde primaire s'élevait à -6.3 pour cent). L'approfondissement du déficit a conduit le pays à une situation de cessation de paiement et a entraîné une rupture des relations avec le FMI. Cependant, depuis lors, les autorités ont fait un effort substantiel pour rétablir un niveau de dépenses comparable à celui des années précédant 1998. Des coupes drastiques ont été faites aux dépens de l'investissement public et de la masse salariale. L'emploi public a été gelé sauf dans les domaines sociaux pour lesquels le pays subit une pénurie importante. En conséquence, un nouveau plan a pu être signé avec le FMI en octobre 2000 sous la forme d'un accord de confirmation de 18 mois permettant au pays d'accéder à un crédit de 119 millions de dollars.

En 2000, en raison de la remontée du prix du baril, les revenus du pétrole ont dépassé les recettes initialement prévues dans la loi de finance pour atteindre deux tiers des recettes budgétaires totales. La fiscalité non pétrolière s'est elle aussi bien tenue avec, en particulier, une bonne performance de la TVA. Cette reprise a permis au pays d'enregistrer un excédent primaire de 17.7 pour cent du PIB. Parallèlement, le gouvernement continuait ses efforts afin de diminuer



 Gabon

Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Recettes totales (avec dons)^a	29.5	34.5	28.7	33.8	33.8	31.4
Recettes fiscales	10.8	15	11.1	10.5	11.7	12.4
Pétrole	17.9	18.8	13.0	22.8	21.7	18.6
Dépenses totales (et prêts nets)^a	26.7	48.5	27.5	22.0	25.0	
Dépenses courantes	21.2	34.7	23.3	19.0	21.1	
<i>Sans les intérêts</i>	12.7	27.1	16.4	13.1	14.5	15.4
Salaires	7.2	7.7	7.5	6.1	6.7	7.2
Paiements d'intérêts	8.5	7.6	6.9	5.9	6.6	
Dépenses en capital	5.5	13.7	4.2	2.9	3.9	4.5
Solde primaire	11.3	-6.3	8.1	17.7	15.3	11.6
Solde global	2.8	-14.0	1.2	11.8	8.8	

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Economie.

ses arriérés intérieurs. Il régularisait aussi les rappels de salaires accumulés jusqu'en 2000 au titre des promotions et recrutements non payés en raison des lenteurs administratives.

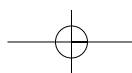
Cependant, en 2001, le gouvernement s'est de nouveau retrouvé dans une situation difficile. La restructuration de Air Gabon a demandé une injection importante de liquidités qui n'était pas prévue initialement au programme. A cela se sont ajoutés un service de la dette extérieure très important (atteignant 615 milliards de FCFA, soit plus de 860 millions de dollars), le remboursement de la dette intérieure et la perspective des élections législatives de décembre 2001. A mi-parcours de l'exercice budgétaire, les recettes (pétrolières et non pétrolières) se situaient en dessous des prévisions. Néanmoins, la relative stabilité des dépenses courantes devrait permettre le maintien d'un fort excédent primaire à la fois en 2001 et en 2002.

Comme dans les autres pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), le Gabon présente un taux de change fixe par rapport au franc et sa politique monétaire est conduite par la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC), ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. Depuis la dévaluation, l'inflation est bien maîtrisée au Gabon. Elle devrait se situer aux alentours de 0.4 pour cent en 2001 et 2002.

Position extérieure

En raison de ressources naturelles importantes et donc d'un pouvoir d'achat élevé en comparaison aux autres pays d'Afrique, le Gabon est à la fois un gros exportateur et un importateur de taille. Ses exportations sont majoritairement le pétrole (75 pour cent en 1999), le bois (16 pour cent) et le manganèse (6 pour cent) et se dirigent à plus de 50 pour cent vers les États-Unis. Les importations sont constituées en grande partie de produits alimentaires (20 pour cent en 1999, le pays étant loin d'assurer son autosuffisance alimentaire), de produits chimiques, de matériels de transport. Elles proviennent de France pour plus de la moitié.

Globalement, le pays est caractérisé par une balance commerciale excédentaire, qui a connu cependant un fort repli en 1998 au moment où une conjoncture internationale défavorable et la hausse des dépenses publiques ont entraîné une baisse importante des exportations et une augmentation sensible des importations. En 2000, la forte remontée des cours du pétrole a permis un record historique de l'excédent commercial. La reprise de l'investissement privé, que la crise asiatique et les problèmes budgétaires avaient fortement entravé, et la remise à niveau de la consommation des ménages ont dynamisé les importations en provenance de l'OCDE (+31 pour cent selon les statistiques de l'OCDE). Cependant, la



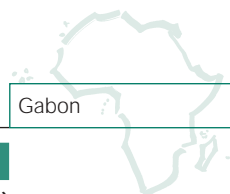


Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Balance commerciale	35.2	17.9	36.4	43.4	39.8	32.1
Exportations de biens	53.3	42.5	54.6	63.5	62.4	55.9
Importations de biens	-18.1	-24.6	-18.2	-20.1	-22.5	-23.8
Services	-13.7	-18.5	-15.2	-13.1		
Revenu des facteurs	-14.3	-13.6	-15.4	-17.9		
Transferts courants	-4.0	-4.5	-3.9	-3.4		
Solde des comptes courants	3.1	-18.7	1.9	9.0		

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

forte hausse en valeur des exportations de pétrole a plus que compensé cet effet. En 2001 et 2002, ce phénomène se poursuit, bien que la baisse du prix et des volumes de pétrole exportés entraîne dès 2001 un amoindrissement de l'excédent commercial.

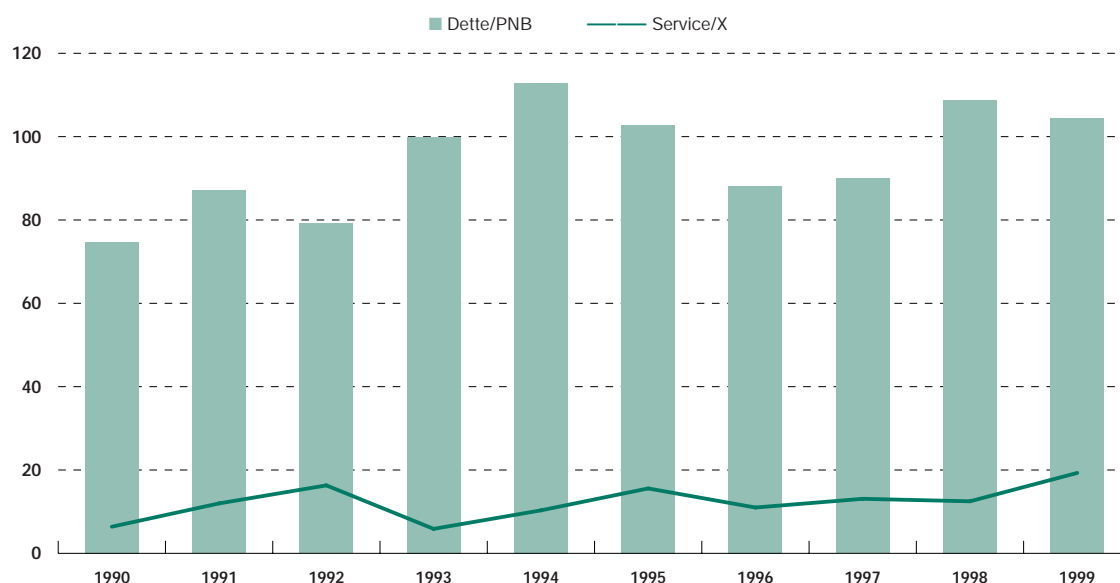
Le Gabon a accumulé une dette extérieure importante. Une grande part de celle-ci a été contractée à la période des grands travaux (seconde moitié des années 80) et notamment lors de la construction du Transgabonais. La dévaluation a ensuite entraîné un accroissement automatique de l'encours de cette dette libellée en FCFA. Puis, l'avalisation des dettes de certaines entreprises du secteur parapublic telles la

SEEG (secteur de l'eau et de l'électricité) et l'OPT (Office des Postes et Télécommunications) en a accru encore le niveau. Cette dette pèse d'autant plus sur les finances du pays qu'elle n'est pas constituée de prêts concessionnels et que les intérêts sont donc importants (plus de 50 pour cent des recettes fiscales entre 1995 et 2000). De plus, en raison de la relative richesse du pays en termes de revenu par habitant, le Gabon ne peut prétendre participer à l'initiative PPTE.

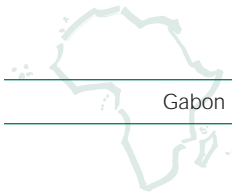
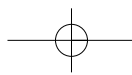
A partir de 1998, en raison de la chute des prix du pétrole, l'État a commencé à accumuler des arriérés de paiement. Depuis lors, les autorités tentent de régulariser la situation à la fois sur

151

Figure 6 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services



Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*.



le plan de la dette extérieure et sur celui de la dette intérieure. En décembre 2000, le Gabon a négocié un rééchelonnement auprès du Club de Paris. Cependant, la dette éligible du Gabon (avant date butoir) ne représentant qu'une partie infime du stock total, le rééchelonnement ne permet pas une réelle bouffée d'oxygène : il concerne des arriérés d'une valeur de 400 milliards de FCFA ou 562 millions de dollars (reportés à après 2004), alors même que le service dû en 2001 se monte à 615 milliards de FCFA (864 millions de dollars).

De son côté, la dette intérieure est relativement bien maîtrisée : un audit a été conduit en 2000 permettant d'effacer un certain nombre de créances qui correspondaient à des doubles emplois, des surfacturations et des situations frauduleuses. Un échéancier de remboursement sur 8 ans a parallèlement été mis en place et, dès 2000, l'État a commencé à rembourser ses dettes.

Questions structurelles

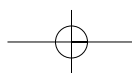
En dépit d'un certain retard par rapport au calendrier initial, les autorités poursuivent la mise en œuvre du programme de réformes structurelles en se concentrant en priorité sur la restructuration du domaine public.

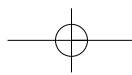
L'environnement institutionnel a été renforcé par la promulgation d'un nouveau code du travail en octobre 2000. De son côté, la réforme du service public avance : le recensement des fonctionnaires a été achevé en octobre 2000 et la nouvelle charte organisationnelle est parue en mars 2001. Les autorités prévoient de plus une loi de réorganisation du gouvernement incluant une charte pour tous les ministères. Sur le plan des marchés publics, la transparence s'est aussi largement améliorée. Cependant, malgré la mise en place d'un cadre institutionnel propice au développement de l'initiative privée, les réformes ne sont pas toujours suivies de leur application. Ainsi, si une charte des investissements et un régime de concurrence ont bien été votés en 1998, les décrets d'application n'ont pas suivi, rendant ces améliorations inopérantes. En outre, les entrepreneurs continuent de regretter les tracasseries

administratives qui entravent l'exercice de leur activité. Ils soulignent notamment l'importance de la parafiscalité illégale comme frein au développement de l'entreprise privée. Malgré la volonté de l'État de mettre fin à ces pratiques (l'abolition de la parafiscalité est inscrite dans la loi de finance 2001), certains ministères et certaines communes continueraient à instaurer des taxes pour suppléer au retard des transferts prévus par le pouvoir central.

Le secteur public est très étendu au Gabon, une loi ayant institué en 1973 la cession systématique de 10 pour cent du capital de toute entreprise privée nouvellement installée à l'État. Un programme de privatisations a été amorcé tardivement mais avec succès en 1997 avec la concession de la SEEG, entreprise des eaux et électricité, au groupe Vivendi à hauteur de 51 pour cent du capital. La transaction n'a pas été de nature monétaire mais a consisté en un engagement du repreneur à abaisser significativement le coût du service et à mettre en œuvre un plan d'investissement de 300 milliards de FCFA, soit 421.5 millions de dollars (incluant l'extension du réseau). Elle a été suivie en 1998 par la privatisation du complexe sucrier et celle de l'Office du Chemin de Fer Transgabonnais, puis en 2000 par celle des Ciments du Gabon. A propos du chemin de fer, un litige s'est dernièrement développé, Comilog (la compagnie de manganèse) refusant de se plier aux augmentations de prix imposées par la Transgabonaise. Le dossier est actuellement à l'étude par l'Union internationale des chemins de fer. Ce n'est cependant pas la privatisation en tant que telle qui est remise en cause, mais la politique commerciale de la nouvelle compagnie privée.

Récemment, cependant, le processus de privatisation a rencontré un certain nombre de difficultés provoquant son ralentissement. Plusieurs sociétés n'ont pas trouvé de repreneurs à l'issue des appels d'offre lancés par les autorités, ce qui a été le cas des industries agro-industrielles Agrogabon (palmier à huile) et Hevegab (hévéa). D'autres sociétés demandent une restructuration lourde avant de pouvoir être mises sur le marché : l'Office des Postes et Télécommunications a été scindé en deux (Gabon Poste et Gabon Télécom) avant d'être privatisé pour la partie télécom et restructuré pour la partie poste. L'Office





des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) a connu des coupes de main-d'œuvre importantes et s'est engagé à réhabiliter les quais à Libreville. Un cabinet de conseil devrait déterminer la stratégie de privatisation au dernier trimestre 2001 de façon à boucler l'opération de privatisation avant la fin 2002.

Le dossier sensible du moment est cependant la privatisation de Air Gabon qui, signe de son importance, est gérée directement par le ministre des Finances et non par le Comité de privatisation. En raison de la portée symbolique de la compagnie aérienne (qui porte le pavillon national), les autorités hésitent à procéder à sa privatisation. Air Gabon devrait donc connaître une restructuration en profondeur dans un premier temps avant que son capital ne soit en partie ouvert au secteur privé. La compagnie a déjà donné lieu à un audit puis à une réduction significative de la flotte. Lufthansa Consulting a été choisi pour mettre au point le programme d'exploitation.

Contrairement aux autres pays de la zone franc, le secteur bancaire gabonais n'a pas connu de crise importante et n'a donc pas donné lieu à une restructuration en profondeur. Cela est dû à l'adoption précoce d'une réglementation similaire à celle en vigueur en Europe qui a favorisé une gestion très prudente du crédit. Aujourd'hui, le paysage financier est constitué de cinq banques commerciales (en dehors de deux établissements en cours de liquidation), dont la plus importante est la BICIG (BNP) puisqu'elle détient 50 pour cent du marché (l'étroitesse du marché ne permet pas une réelle concurrence entre les organismes). Malgré une situation tendue en 1998 et 1999 en raison des arriérés de l'État vis-à-vis du secteur bancaire, le système est considéré comme sain et les banques solides sur le plan de la liquidité et de la solvabilité. Cependant, le taux de bancarisation reste très faible puisque 3 pour cent seulement de la population a accès à un compte. Les banques telles la BICIG et UGB captent une partie de la clientèle fonctionnaire (intéressante au Gabon puisqu'elle reçoit un salaire régulier sans défaut de paiement). Néanmoins, une part importante de l'épargne n'est pas canalisée faute de structure adéquate ou parce qu'elle est recyclée dans le système informel avec des coûts et des risques de surendettement

importants. Parallèlement, le manque d'outils de financement adaptés constitue un frein à l'activité privée. Ce sont à la fois les financements à long terme et les prêts moyens (ceux dont auraient besoin les PME) qui font défaut. Une réflexion est actuellement en cours sur la possibilité de faire jouer à la poste (aujourd'hui en phase de restructuration) un rôle de finance de proximité en s'appuyant sur un réseau déjà très développé et présent en milieu rural.

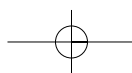
De façon générale, les infrastructures de transport sont faiblement développées au Gabon, ce qui constitue un handicap important au développement des activités. Elles ont été réalisées au moment des booms pétroliers et sont concentrées dans les zones urbaines où réside 75 pour cent de la population, mais rencontrent des problèmes de maintenance importants. Le port est largement sous-dimensionné et vétuste.

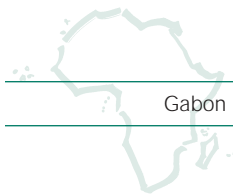
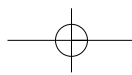
Le Gabon appartient à la CEMAC dont il est un acteur de poids en termes de PIB. Etant donnée la faiblesse de sa population (environ 1.2 million d'habitants), l'appartenance à un ensemble régional plus important devrait lui permettre de connaître des rendements d'échelle. Or les entreprises communes à l'échelle régionale sont rares en raison de la déficience des infrastructures et de la manifestation de revendications nationalistes au sein des pays. Ainsi, les structures identiques se multiplient dans la sous-région : sucrerie, raffinerie dont la rentabilité est peu probante sur un marché aussi étroit que le Gabon.

Contexte politique et social

C'est avec la promulgation d'une nouvelle Constitution et l'adoption par l'Assemblée nationale de la charte des partis politiques que le Gabon est devenu en mars 1991 une démocratie multipartite. Le président Omar Bongo, en place depuis 1967, a été le premier président élu aux élections de 1993. Son mandat a ensuite été reconduit en décembre 1998 sur une base septennale.

Sur le plan politique, le Gabon est un pays relativement stable. Il a connu quelques épisodes





d'émeutes, notamment en 1993 suite à la mort d'un opposant à l'occasion des élections, mais l'instabilité ne constitue pas un obstacle au développement économique. En fait, la déstabilisation provient surtout de l'extérieur, notamment de la proximité de la République Démocratique du Congo. Le Gabon est d'ailleurs très présent au Congo où le président Omar Bongo sert de médiateur.

En termes de PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat, le Gabon est considéré comme un pays à revenu intermédiaire et se situe au quatrième rang des pays d'Afrique subsaharienne après l'Afrique du Sud, les Seychelles et Maurice. Cependant, malgré la richesse de l'économie, le pays est confronté à une pauvreté importante des zones rurales et à une pression grandissante sur les infrastructures urbaines en raison de l'exode rural. Cette pauvreté s'accompagne d'une répartition des revenus très inégalitaire puisque, dans le secteur public, 2 pour cent du personnel détiendrait 80 pour cent de la masse salariale tandis que, dans le privé, 20 pour cent des employés se partageraient 80 pour cent des revenus.

La situation sociale se serait de plus dégradée au cours des années 90 en raison de la diminution sensible des investissements publics due à une contrainte grandissante de la dette extérieure. Cette tendance s'est trouvée renforcée en 1999 par les licenciements massifs dans les domaines miniers et pétroliers (Shell a quitté Port Gentil) alors même que le secteur public stagnait autour de 40 000 employés (ou même régressait, la main-d'œuvre non permanente passant de 8 005 en 1997, à 10 646 en 1998 pour cause d'élections, et retombant à moins de 6 760 en 1999). Au total, le PNUD estime le taux de chômage à 20 pour cent avec des disparités importantes selon les régions, Port Gentil étant particulièrement touché.

Ainsi, malgré sa non appartenance à l'initiative PPTE, le Gabon a entrepris de rédiger un document de lutte contre la pauvreté dont l'élaboration vient

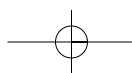
seulement de commencer. Cependant, le pays souffre de l'inexistence de la société civile, ce qui est un handicap sur deux plans : à la fois du point de vue de la collecte d'informations et sur le plan du relais entre pouvoir central et populations concernées.

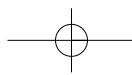
S'agissant de la situation sanitaire, le Gabon présente des statistiques comparables à celles des autres pays africains. La mortalité infantile est de 80 pour mille, en ligne avec les statistiques du Cameroun et de Côte d'Ivoire (respectivement 79.3 et 80.8 pour mille). L'espérance de vie est légèrement supérieure aux données d'Afrique centrale (52.4 années contre 50 au Cameroun et 45.2 au Tchad). Cette relative faiblesse des indicateurs sociaux en comparaison à la richesse du pays ne peut s'expliquer par le niveau des investissements de santé³, mais par les carences de fonctionnement et l'insuffisance du personnel soignant. La stratégie affichée des autorités a toujours été de favoriser les grands centres urbains au détriment des infrastructures de base. Aujourd'hui, de nombreux centres ruraux ne sont pas opérationnels faute de personnel qualifié acceptant d'être nommé hors des zones urbaines. Afin de remédier à ce problème, le gouvernement vient de mettre en place un institut de formation des infirmiers : l'ENAS.

Le Gabon doit de plus faire face à deux fléaux importants : le paludisme et le sida. Concernant le sida, la situation s'est détériorée depuis le début des années 90. Cependant, les autorités ont pris conscience de l'ampleur du problème et ont lancé une campagne de sensibilisation importante. Elles ont parallèlement signé un accord avec les compagnies pharmaceutiques prévoyant une baisse de 90 pour cent du prix des médicaments.

Parce que le Gabon a opté pour une scolarisation universelle dès les années 60, les niveaux de scolarisation primaire sont élevés par rapport à la moyenne du continent. En 1993, les taux de scolarisation bruts avoisinaient les 140 pour cent (la moyenne d'Afrique subsaharienne se situant plutôt autour de 80 pour

3. D'après le *Rapport sur la Santé dans le Monde 2000* de l'OMS, le Gabon se situe parmi les 100 pays dont les dépenses de santé par habitant sont les plus élevées au monde.





cent). Cette statistique correspond néanmoins à un taux net de 90 pour cent, signifiant un fort niveau de redoublement. De plus, malgré l'absence de données fiables à ce sujet, la couverture scolaire s'est certainement détériorée depuis le début des années 90. Concernant la déperdition, il a été estimé que sur 100 élèves qui entrent au CP, seuls 40 atteignent le CM2 dans les temps. Sachant, de plus, qu'il n'existe aucune limite au nombre de redoublements, l'amplitude d'âge des élèves est très élevée (certains atteignent l'âge de 20 ans au cours de leur scolarité primaire). Ces échecs scolaires sont liés au manque de moyens à la fois sur le plan du personnel et des structures d'accueil. Depuis le milieu des années 90, les autorités éprouvent des difficultés à embaucher de nouveaux enseignants en raison de salaires estimés trop faibles et d'une réticence à s'installer en zones rurales. Les conséquences sont à la fois un vieillissement de la population enseignante et un encombrement des classes, certaines salles à Libreville accueillant jusqu'à 100 élèves. La forte déperdition scolaire implique des coûts éducatifs très élevés pour le pays (les autorités estiment qu'un élève leur coûte l'équivalent de

6 années/élève par an du CP au CM2) et fait du Gabon l'un des pays où les dépenses éducatives sont les plus inefficaces.

Les taux de scolarisation dans le secondaire et le supérieur sont beaucoup plus modestes que dans le primaire, mais les problèmes d'efficacité restent tout aussi aigus. Le taux brut de scolarisation dans le secondaire est de 53 pour cent, mais tombe à 20 pour cent en net. Au niveau des universités, le taux de réussite est estimé à 10 pour cent. A ces problèmes de rendement, s'ajoute depuis quelques années la multiplication des années blanches ou partiellement incomplètes liées à des mouvements sociaux. Ces difficultés laissent craindre une détérioration des qualifications d'autant plus pénalisante que le pays souffre déjà d'une inadéquation des formations au marché du travail (les formations scientifiques étant largement délaissées). Afin d'y remédier, les autorités envisagent de créer des filières de formation spécialisées notamment dans le domaine agricole et le tourisme. Cela leur permettrait aussi de favoriser la politique de diversification.

